30

Fb7.1913A

Case
FRC
20559

LETTRE CIRCULAIRE

DE M. L'ÉVÊQUE

Du Département de Rhône et Loire, Métropolitain du Sud-Est, aux Municipalités, Gardes Nationales et Habitans des Paroisses rurales de son Diocese.

POURQUOI faut-il, Mes très-Chers Freres; qu'un sentiment amer et douloureux vienne troubler la joie que je ressentois de me trouver au milieu de la portion la plus vertueuse et la plus douce du peuple François ? Oui, mes bons Concitoyens, et mes vrais amis, vous êtes un excellent Peuple; et dans les occasions que j'ai eues de recevoir les vœux ou les représentations des envoyés de la Campagne, je me suis applaudi d'être le pasteur et le pere d'un troupeau si sage et si ami de la paix, de l'ordre et de la justice.

Jugez, M. T. C. F., combien un cœur dont vous êtes si tendrement chéri, a dû éprouver

THE NEWBERRY
LIBRARY

de chagrins et d'allarmes, au récit des scenes effrayantes, qui ont porté la consternation et la terreur dans les alentours de la cité, et qui ont souillé de sang et de ravages, des mains jusques là si pures, des mains si respectables par leur destination à conduire le soc de la charrue, des mains qui s'étoient tant de fois embellies des trophées de la décente et modeste liberté.

O mes Amis et mes Enfans ! songez que tout est perdu dans un pays où une seule goutte de sang humain peut couler sous un autre glaive, que celui de la loi. Sans doute, vous devez vous tenir en garde contre les ennemis de votre liberté et de votre bonheur. Mais il n'y a ni liberté, ni bonheur à attendre de la Constitution sage et sublime qui vous promet l'une et l'autre, si jamais vous venez à vous attribuer l'épouvantable droit d'immoler tumultuairement tout citoyen qui vous paroît équivoque, et de livrer ses possessions à la fureur de la rapine ou des flammes.

Braves et ingénus habitans des champs ! non, ce n'est point dans votre cœur naturellement droit, religieux et moral, que vous avez puisé le principe de l'effervescence dans laquelle vous venez de vous égarer. Vous avez été trompés. Ah ! n'oubliez jamais que vous n'avez qu'une voie à suivre, pour mettre la liberté publique à l'abri des coupables entreprises de ceux qui voudroient l'anéantir. Vous avez des tribunaux toujours ouverts, des juges assidus et toujours

en activité ; des administrateurs vraiment citoyens, qui, depuis l'événement inattendu qui a tenu un moment tout l'Empire dans l'abattement et le silence d'une morne douleur, n'ont cessé le jour et la nuit de s'assembler et de s'unir, pour balancer tous les moyens d'écarter loin de vous tous les genres de fléaux et de malheurs dont vous étiez si visiblement menacés.

Il n'appartient, Mes Chers Enfans et mes bons amis, non, il n'appartient qu'à la loi d'être inflexible et sévere. Elle se charge du pénible soin de punir les coupables, pour ne nous laisser, à nous, que l'emploi si doux et si humain de nous aimer, de nous supporter et de nous pardonner.

Au nom de votre Dieu et du mien, M. T. C. F., au nom de cette religion de paix et de charité, qui renferme nos plus cheres espérances, rentrez dans les voies de cette douce et précieuse bienveillance, qui est le plus touchant caractere dont le Créateur ait doué notre nature, et qui nous rend insupportable la seule idée de l'effusion du sang, d'une impression même douloureuse portée dans le cœur de notre semblable.

O Mes Freres ! rendez à mon cœur, au cœur de votre pasteur, et de votre vrai et éternel ami, la consolation et la paix que vous lui avez ôtées dans ce malheureux moment d'oubli et d'abandon. Est-on digne d'être libre, quand on renonce à l'innocence et qu'on foule aux

309

pieds la justice ? Ou plutôt est-il possible d'être véritablement libre, lorsque l'on doit avoir à supporter toute sa vie les cruels remords, les terribles et austeres réclamations de la nature, de l'humanité, du Ciel et de sa conscience ! Mes Freres et mes Enfans ! je vous le dis d'après la profonde impression de l'horreur que m'inspire la hideuse image des assassinats et des vexations populaires : s'il falloit encore une victime à l'esprit de haine, de discorde et de vengeance, dirigez sur ma tête son glaive implacable et destructeur. Il me sera plus supportable de mourir, que de cesser de vous estimer comme un bon peuple, et d'être forcé de lutter contre mon besoin de vous chérir : trop heureux si en mourant, j'emportois avec moi, au tombeau, la certitude que ce sacrifice sera enfin la clôture de toutes les sanglantes catastrophes qui flétriront à jamais l'histoire de la plus heureuse révolution.

Recevez, Mes Très-Chers-Freres et mes bons Concitoyens, recevez avec la bénédiction paternelle que je vous donne au nom de Jésus-Christ Notre-Sauveur, les nouveaux témoignages de mon tendre et inviolable attachement.

† ADRIEN LAMOURETTE, *Évêque du Département de Rhône et Loire, Métropolitain du Sud-Est.*

Lyon, ce 29 juin 1791.

A LYON, de l'Imprimerie d'AMABLE LE ROY, place St.-Jean, 1791.